

Calendrier des démarches pour une mobilité en 2024/2025

Votre projet de départ à l'étranger se prépare un an à l'avance (L2 pour un départ en L3 et M1 pour un départ en M2)

Ce calendrier vous indique toutes les étapes des démarches pédagogiques et financières à effectuer

Retrouvez toutes les informations sur la page du site « [Partir à l'international](#) »

Septembre 2023

- **Partir en mobilité / Réunion 1** : Lundi 4 septembre – de 10h00 à 11h00 - **Campus de Reims**
- Les certifications **TOEFL** ou **IELTS** sont **obligatoires** pour les universités anglophones. Inscription en ligne fin septembre au plus tard sur le site ETS TOEFL (Attention «The Home Edition» & «My best score» ne sont pas acceptés). Pour l'IELTS voir site du British Council.
- ☞ Vous êtes invités à vérifier les prérequis linguistiques et académiques sur les sites des universités partenaires avant de faire vos choix. Une attestation linguistique sera demandée pour chacun de vos 3 vœux.

Octobre à novembre 2023

- **Partir en mobilité – Préparation du dossier / Réunion 2** : Mardi 10 octobre – de 12h30 à 13h30 - **Réunion TEAMS**
 - ✎ Mise en ligne du formulaire de vœux : **mi-octobre**
 - ✎ Ouverture des tests linguistiques sur la plateforme <https://formation.icp.fr> du 4 au 31 octobre– Attestations téléchargeables du 1^{er} au 22 novembre (cf. instructions site internet)
 - Passage des Certifications TOEFL ou IELTS fin octobre au plus tard
 - ✎ **Préparation du dossier** : identification universités partenaires, consultation des catalogues de cours, préparation du budget... (*liste non exhaustive*)

Date limite de soumission en ligne du [formulaire de vœux](#), + formulaire de **bourse ICP international**

Jeudi 23 novembre avant minuit

Janvier 2024

- **Communication des résultats de la commission de sélection** : **mi-janvier**
- Entretiens MICEFA dans les bureaux de la MICEFA (pour les étudiants retenus). 1^{ère} quinzaine de janvier

Février à juin 2024

- ✎ Vous constituez et transmettez votre dossier de candidature à l'université partenaire ou à la DRI selon les consignes données par l'université d'accueil. (Attention les dates varient selon les établissements.)
- ✎ **Vous faites valider votre contrat d'études par le professeur référent avant le départ.**
 - L'université partenaire vous transmet sa décision d'acceptation ou de rejet de candidature.
 - Si votre candidature est acceptée, l'université partenaire vous transmet les compléments d'informations nécessaires à votre séjour (logement, intégration, documents nécessaires au visa le cas échéant...).
- **Partir en mobilité / Réunion 3** : Obligatoire – Préparation au départ Hors Europe : **Réunion TEAMS (Date à confirmer)**
- **Partir en mobilité / Réunion 4** : Obligatoire Préparation au départ EUROPE - Erasmus+ : **Réunion TEAMS (Date à confirmer)**
- Vous devez effectuer votre inscription administrative et financière auprès du Secrétariat Universitaire avant votre départ.

Juillet à septembre 2024

- ✎ Dépôt de votre kit Erasmus+ (pour les mobilités ERASMUS+) dûment complété et signé à la DRI, avant fin juin.
- ✎ Vous devez soumettre votre **contrat d'études** dans les 15 jours suivant le début du semestre à votre professeur référent pour validation des crédits. (Rappel : 30 ECTS obligatoires à indiquer sur le contrat d'études). Il devra également être signé et tamponné par l'université d'accueil.
- ✎ Vous devez **IMPERATIVEMENT** retourner l'attestation de présence à la DRI dès votre arrivée sur place (pour les mobilités ERASMUS+ et les bénéficiaires de la bourse ICP International).